

DEMAIN, QUEL SERVICE PUBLIC TERRITORIAL DES SPORTS ?

*Deuxième forum Sports et collectivités territoriales
28 - 29 - 30 novembre 1995 à Mâcon*

Le premier forum sports et collectivités territoriales sur le thème "Sports et décentralisation : le rôle des collectivités territoriales" organisé à Mâcon a réuni près de 600 personnes en novembre 1993 durant deux jours.

Chacun a pu au cours de ces journées mesurer le chemin parcouru par les collectivités territoriales et constater l'importance de leur rôle en matière de structuration des politiques sportives locales.

Pour mieux répondre aux attentes des responsables des services des sports des villes, des départements et des régions, le deuxième forum se déroulera sur trois jours du **28 au 30 novembre prochains à Mâcon**. Il sera ouvert par une demi-journée technique centrée sur six thèmes d'actualité.

Le thème choisi pour ce second forum est "**Demain, quel service public territorial des sports ?**"

La notion de service public est au cœur même de l'action de l'ensemble des acteurs du sport et ce second forum a pour ambition de favoriser des pistes de réflexions sur les mutations du sport territorial.

Rendez-vous à Mâcon !

Raymond Vaillant
Président du CNFPT

AVANT PROGRAMME

Thème de l'après-midi :
L'actualité du sport dans les collectivités locales

14 h 00 - 15 h 00 : Accueil des participants

15 h 00 - 16 h 30 : 6 ateliers simultanés

Atelier 1 :

*L'éducation physique et sportive à l'école élémentaire :
les relations entre les collectivités territoriales et
l'Education nationale.*

Atelier 2 :

La prise en charge des frais de fonctionnement des équipements sportifs : les relations conventionnelles entre les différentes collectivités territoriales.

Atelier 3 :

Les subventions aux clubs sportifs : approche juridique, conventions et critères d'attribution.

Atelier 4 :

La gestion de l'eau et la sécurité dans les piscines

Atelier 5 :

L'évolution des sols sportifs.

Atelier 6 :

La sécurité dans les équipements sportifs.

16 h 30 - 17 h 00 : Pause

17 h 00 - 18 h 30 : Reprise des 6 ateliers

20 h 00 : Buffet

8 h 30 - 9 h 30 : Accueil des participants

9 h 30 - 10 h 15 : Ouverture du forum

Michel Antoine Rognard,
maire de Mâcon

Raymond Vaillant,
président du CNFPT

Henri Sérandour,
président du CNOSF

Jean-Claude Cranga,
Sports et territoires

10 h 15 - 12 h 15 :

Des évolutions incontournables
Quatre interventions en séance plénière

Animation :
Charles Clémence, *directeur régional du CNFPT
Bourgogne*

L'évolution de la demande sociale,
Alain Loret, *professeur à l'université de Caen*

Le cadre réglementaire de l'enseignement des activités physiques et sportives
Patrick Bayeux, *coordonnateur pédagogique national du CNFPT*

L'évolution du cadre réglementaire du financement des clubs et de sa nécessaire transparence,
Jacques Quantin, *directeur des sports de Besançon*

La sécurité dans les établissements sportifs.
Maurice Pujol, *directeur des sports de Vichy*

12 h 30 : Déjeuner

Thème de l'après-midi :

Quelles politiques publiques sportives ?

14 h 00 - 14 h 30 : conférence

Les notions de service public

Joseph Carles, maître de conférence à l'université de Toulouse

14 h 30 - 16 h 00 : 4 ateliers sur le même thème

Les enjeux des politiques publiques sportives

16 h 00 - 16 h 30 : Pause

16 h 30 - 16 h 45 : Synthèse par atelier

par les conseillers territoriaux des activités physiques et sportives en formation initiale

16 h 45 - 18 h 30 : 4 ateliers sur le même thème

Quel service public des sports ?

20 h 00 : Dîner en commun

9 h 00 - 9 h 15 : Synthèse générale des ateliers

par les conseillers territoriaux des activités physiques et sportives en formation initiale

9 h 15 - 10 h 30 : Quelles politiques d'équipements sportifs?

Bernard Michon, professeur à l'université de Strasbourg

10 h 30 - 11 h 00 : Pause

11 h 00 - 12 h 15 : Quelles politiques d'animation ?

Yves Touchard, inspecteur principal de la jeunesse et des sports, chargé de mission à la direction des écoles du ministère de l'Éducation nationale

12 h 15 - 13 h 00 :

Synthèse générale

Les politiques publiques sportives,

La formation au service des services des sports,

Clôture

Michel Pastor, directeur général adjoint, directeur de la formation au CNFPT

Intervention de*

Guy Drut, ministre de la Jeunesse et des Sports

* pressentie

**PROBLÉMATIQUES GÉNÉRALES,
THÉMATIQUES DÉVELOPPÉES,
ET MÉTHODOLOGIES D'ANIMATION**

Six ateliers seront organisés simultanément et répétés deux fois dans l'après midi de 15 heures à 16 heures 30 puis de 17 heures à 18 heures 30. Trois interventions thématiques de 20' suivies de 10' de questions-réponses sont prévues au cours de chaque atelier.

Atelier 1 :

- **L'éducation physique et sportive à l'école élémentaire : les relations entre les collectivités territoriales et l'Education nationale.**

Atelier 2 :

- **La prise en charge des frais de fonctionnement des équipements sportifs : les relations conventionnelles entre les différentes collectivités territoriales.**

Atelier 3 :

- **Les subventions aux clubs sportifs : approche juridique, conventions et critères d'attribution.**

Atelier 4 :

- **La gestion de l'eau et la sécurité dans les piscines**

Atelier 5 :

- **L'évolution des sols sportifs.**

Atelier 6 :

- **La sécurité dans les équipements sportifs.**

L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : LES RELATIONS ENTRE LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET L'ÉDUCATION NATIONALE.

Présentation du thème

Les nouveaux programmes de l'EPS à l'école créent les conditions d'une nouvelle collaboration avec les professionnels du sport des collectivités territoriales. L'atelier 1 s'articulera autour de trois séquences.

- les nouveaux programmes ainsi que leur articulation avec les cycles et des disciplines sportives ;
- la sécurité liée à la mise en place des activités sportives ;
- les modalités d'agrément et de qualification seront abordées au regard d'un référentiel de compétences que tout intervenant extérieur devra être capable de mettre en œuvre.

Animation : Yves Violand, président de la Fédération nationale des enseignants territoriaux des activités physiques et sportives

Intervenants :

Les nouveaux programmes de l'Education physique et sportive à l'école élémentaire.

Yves Touchard, chargé de mission à la direction des écoles du ministère de l'Education nationale

La sécurité dans la mise en œuvre des pratiques sportives à l'école élémentaire

Jean Eisenbeis, inspecteur principal de la Jeunesse et des Sports

Qualification et agrément pour les intervenants extérieurs : le référentiel de compétences techniques et pédagogiques

Patrick Bayeux, coordonnateur pédagogique national du CNFPT

LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS : LES RELATIONS CONVENTIONNELLES ENTRE LES DIFFÉRENTES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

Présentation du thème

Depuis la circulaire du 9 mars 1992 et l'avis rendu par le conseil d'Etat sur "l'affaire Montpellier", les communes contractualisent leurs relations avec les départements et les régions pour la mise à disposition d'équipements sportifs municipaux à l'attention des collèges et des lycées.

L'atelier 2 permettra de faire le point sur l'état du dossier : les différents aspects liés à une approche juridique, le mode de calcul à mettre en œuvre et enfin les conventions à passer entre les collectivités territoriales.

Animation : Lionel Moreau, conseil général de la Haute Vienne, Sports et territoires

Intervenants :

Le point de droit,

Gérard Auneau, maître de conférence de l'université de Toulouse, président de l'association internationale du droit du sport

Le mode de calcul,

Jérôme Dupuis, directeur du contrôle de gestion du Conseil général des Bouches du Rhône

Éléments pour l'élaboration d'une convention.

LES SUBVENTIONS AUX CLUBS SPORTIFS : APPROCHE JURIDIQUE, CONVENTIONS ET CRITÈRES D'ATTRIBUTION.

Présentation du thème

Face à l'évolution réglementaire en matière d'attribution de subvention et de délégation de gestion, cet atelier permettra de faire le point sur l'ensemble des dispositions juridiques actuellement en œuvre sur l'attribution de subventions aux clubs sportifs.

Dans une première partie de l'atelier 3, l'approche juridique permettra de rappeler les termes de la loi Sapin de la loi Joxe et du décret sur le financement dégressif des clubs professionnels par les collectivités territoriales.

Dans une seconde partie sera présenté un modèle de convention à mettre en œuvre entre une collectivité territoriale et un club sportif.

Enfin, des critères d'attribution permettant de distribuer des subventions seront proposés.

Animation : Yves Lair, directeur des sports de Clermont-Ferrand, président de la Fédération nationale des offices municipaux des sports

Intervenants :

L'approche juridique des subventions attribuées aux clubs sportifs. (Lois Joxe et Sapin, financement des clubs professionnels).

Jean Piau, inspecteur honoraire de la jeunesse et des sports

Les conventions entre les collectivités territoriales et les clubs sportifs,

Bigitte Clavagnier, avocat, Juris association

Les critères d'attribution des subventions sportives,
Jacques Quantin, directeur des sports de Besançon

LA GESTION DE L'EAU ET LA SÉCURITÉ DANS LES PISCINES

Présentation du thème

L'eau est indispensable au fonctionnement des piscines et pourtant cette ressource naturelle se raréfie. Les piscines publiques sont de gros consommateurs d'eau et restent des pollueurs importants.

L'atelier 4 vise donc à faire le point sur les obligations, les procédés et les procédures en place dans le domaine de la gestion de l'eau.

Un point de situation sera fait par ailleurs sur les problèmes liés à l'utilisation des bassins et à la sécurité.

Animation : Jean-Paul Delanoy, Association nationale des directeurs d'installations et des services des sports

Intervenants :

La loi sur l'eau : état actuel de la législation et prospective,
Monsieur Vernet, adjoint au directeur général de la santé

La piscine : un gros consommateur d'eau (types de filtration, consommations et coûts : études comparatives),
Monsieur Blanc, ingénieur de la société Eco-énergie

La sécurité des piscines,
Madame Loofli, secrétaire général de la commission de sécurité des consommateurs à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

L'ÉVOLUTION DES SOLS SPORTIFS.

Présentation du thème

Les sols sportifs constituent un des éléments essentiels d'un équipement et de la pratique sportive. De plus en plus les collectivités sont confrontées à des exigences multiples dues à une poly-utilisation.

L'atelier 5 permettra de faire le point sur les normes à respecter pour les sols sportifs, de présenter un exemple de sols sportifs polyvalents et enfin de présenter un certain nombre de procédés relatifs à la protection des sols sportifs.

Animation : Christian Ochem, président du Syndicat national des patinoires

Intervenants :

La normalisation des sols sportifs,
Patrick Lacouture, maître de conférence au laboratoire de métallurgie physique du CNRS, Ura 131

Un sol sportif,
Monsieur Rivat, ingénieur, directeur commercial de Taraflex

La protection des sols,
Monsieur Leroux, Sport international

LA SÉCURITÉ DANS LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS.

Présentation du thème

Au moment où élus et fonctionnaires vivent en matière de sécurité de plus en plus sous la menace de sanctions pénales, il convient de mobiliser chaque acteur afin de mieux maîtriser les risques et surtout de les prévenir.

Ainsi, cet atelier permettra de faire le point, dans un premier temps, sur les responsabilités engagées en matière de sécurité dans les équipements sportifs et dans un deuxième temps sur les règles à respecter en matière de sécurité à la fois sur les établissements recevant du public et sur l'homologation des enceintes sportives (loi du 25 janvier 1995 et nouvelles missions des commissions de sécurité).

Animation : Maurice Pujol, président de Sports et territoires

Intervenants :

La responsabilité mise en œuvre dans les équipements sportifs,
Charles Dudogon Centre de droit et d'économie du sport à Limoges

La sécurité des équipements sportifs : établissement recevant du public et enceintes des homologations sportives,
Claudine Perron, responsable nationale du service de sécurité chez Véritas
Claudie Sagnac, chef du bureau de l'équipement du ministère de la Jeunesse et des Sports

DEMAIN, QUEL SERVICE PUBLIC TERRITORIAL DES SPORTS ?

10 h 15 - 12 h 15

Une évolution incontournable

Au lendemain des élections municipales et dans un contexte marqué par un resserrement des budgets, il convient de s'interroger sur les enjeux des politiques sportives territoriales. Le sport territorial est marqué par des évolutions significatives qui ont des répercussions sur les politiques sportives et font l'objet de quatre interventions en séance plénière

Animation : Charles Clémence, directeur régional du CNFPT Bourgogne

Intervention 1

L'évolution de la demande sociale,

Alain Loret, professeur à l'université de Caen

Intervention 2

Le cadre réglementaire de l'enseignement des activités physiques et sportives

Patrick Bayeux, coordonnateur pédagogique national du CNFPT

Intervention 3

L'évolution du cadre réglementaire du financement des clubs et de sa nécessaire transparence,

Jacques Quantin, directeur des sports de Besançon

Intervention 4

La sécurité dans les établissements sportifs.

Maurice Pujol, directeur des sports de Vichy

12 h 30 : Déjeuner

THÈME

QUELLES POLITIQUES PUBLIQUES SPORTIVES ?

Conférence

14 h 00 - 14 h 30

Les notions élémentaires de service public

La notion de service public est au cœur même de l'organisation du système sportif français. Que ce soit l'Etat, le mouvement sportif ou les collectivités territoriales chacun est investi d'une mission de service public. Cependant, la notion de service public est évolutive. Qu'est-ce qui caractérise la notion de service public ? Quels sont ses critères juridiques et économiques ?

Joseph Carles, maître de conférence de l'université de sciences sociales de Toulouse - Ecole supérieure de gestion.

Quatre ateliers de 14 h 30 - 16 h 00

Les enjeux des politiques publiques sportives

Le débat en ateliers sera placé sur les enjeux d'une politique sportive et sur les résultats attendus. Pourquoi et pour qui développer des actions ? Quels sont les enjeux ? Quels sont les résultats attendus ?

Au cours des ateliers, il conviendra dans un premier temps de prendre en compte le public :

- son âge, ainsi que l'évolution démographique ;
- le mode de pratique : le club, l'école, les inorganisés, l'action municipale ;
- la finalité des pratiques : la compétition, le spectacle, l'éducation, le social, l'hygiène, la santé, le loisir...

Pour chacun de ces publics clairement identifié, il conviendra de poser la question : "Quelles actions, quels enjeux, quels résultats attendus ?"

16 h 30 - 17 h 30 :

synthèse par les conseillers territoriaux des activités physiques et sportives en formation initiale

Quatre ateliers de 17 h 30 - 18 h 30

Quel service public des sports ?

Le sport, activité d'intérêt général comme la loi sur le sport le stipule, est-il un service public ? En totalité ou en partie ? Pour certains publics ? Certaines activités ? Certains modes de pratique (compétitif, social, éducatif) et pas pour d'autres (loisirs, hygiène, santé) ? Certaines organisations ? (associations, écoles...).

Le service public, est-ce offrir à tous des équipements ? Est-ce développer des animations pour tous ? Est-ce soutenir le haut niveau ? Est-ce adapter des tarifications ? Est-ce aider les moins aisés ?

L'objet n'est pas de dicter les politiques de demain mais de poser les questions qui permettront à chacun des participants d'aider à définir ou de définir (pour les élus présents) une politique publique sportive et de hiérarchiser les missions prioritaires.

Animation des débats

Les ateliers seront animés par des personnes chargées d'interviewer des élus, des universitaires, des territoriaux et des personnalités qualifiées.

Animateurs pressentis :

Jean-Claude Poussin, *Moissac*

Jacques Quantin, *Besançon*

Didier Herbet, *Avignon*

Marc Pommies, *Saint Nazaire*

Elus pressentis :

Sylvère Dutil, *conseiller général de la Gironde, maître de conférence à l'université de bordeaux*

Robert Herman, *maire adjoint chargé des sports de Strasbourg*

Edouard Landrain, *maire d'Ancenis, président du Conseil général de Loire Atlantique*

Universitaires pressentis :

Bernard Michon, *professeur à l'université de Strasbourg*

Alain Loret, *professeur à l'université de Caen*

Gérard Basle, *maître de conférence à l'université de Toulouse*

Gérard Auneau, *maître de conférence à l'université de Toulouse*

Territoriaux pressentis :

Christian Le Dilasser, *Annecy*

Didier Planson, *Les Sables d'Olonnes*

Gérard Corre, *Quimper*

Alain Godard, *conseil général de l'Essonne*

Personnalités qualifiées pressenties :

Vincent Fuster, *président des Comités départementaux et régionaux olympiques des sports*

Jérôme Dupuis, *directeur du contrôle de gestion au conseil général des Bouches du Rhône*

Henri Sérandour, *président du Comité national olympique et sportif français*

Joseph Carles, *maître de conférence à l'université des sciences sociales de Toulouse*

Représentants du CNFPT :

Patrick Tourneur, *CNFPT Poitou Charentes*

Bernard Puech, *CNFPT Rhône Alpes grenoble*

Robert Wojas, *CNFPT Champagne Ardenne*

Jean-Claude Routier, *directeur de l'Enact de Nancy*

Synthèse générale des ateliers

Thème de la matinée : la mise en œuvre des politiques sportives.

Les politiques d'équipements

Quels équipements pour quel public ? Equipements polyvalents ou équipements spécialisés ? Equipement pour l'élite ou pour la masse ? Equipements de proximité ou équipements supralocaux ? Qui paye, l'usager ou le contribuable ? Faut-il faire ? Faut-il faire faire ? Faut-il faire avec ? Faut-il gérer ? Faut-il déléguer ?

Bernard Michon, professeur à l'université de Strasbourg

Alain Theys, directeur du centre aquatique de Chatellerauld

Yves Lair, président de la FNOMS, directeur des sports de Clermont ferrand

Edouard Landrain, Maire d'Ancenis, président du conseil général de Loire Atlantique

Les politiques d'animation

Comment s'articulent t'elles avec l'aménagement du temps ? Faut-il adapter le temps ou s'adapter au temps ? Par qui sont-elles mises en œuvre ? Quels acteurs ? Les intervenants sont-ils spécialisés ou poly-compétents ? Qui pilote et pour quel public ? Qui paye, l'usager ou le contribuable ? Faut-il faire ? Faut-il faire faire ? Faut-il faire avec ? Faut-il gérer ? Faut-il déléguer ?

Yves Touchard, inspecteur principal de la jeunesse et des sports, chargé de mission à la direction des écoles du ministère de l'Education nationale

Richard Monnereau, chef du bureau animation et accessibilité, ministère de la Jeunesse et des Sports

Yves Violand, président de la fédération nationale des enseignants territoriaux des activités physiques et sportives

Roger Gourlier, maire adjoint chargé des sports à Vichy

Synthèse générale du colloque
les politiques publiques sportives

Maurice Pujol

la formation au service des services des sport

Patrick Bayeux

Clôture du forum

Michel Pastor, directeur général adjoint du CNFPT,
directeur de la formation

Intervention de*

Guy Drut, ministre de la Jeunesse et des Sports

* pressentie